

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :
 Proposé par M. le Chevalier Robitaille secondé par
 l'Hon. I. Thibaudeau, et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats
 qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés
 pour l'usage des actionnaires.

Proposé par E. Lacroix, Ecuier, secondé par C.
 Tessier, Ecuier, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à
 MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour
 leur attention spécialement apportée aux affaires de La
 Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de s'écouler,
 ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers
 de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de
 leurs devoirs respectifs.

Proposé par C. Tessier, Ecuier, secondé par E.
 Lacroix, Ecr., et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Georges Henry
 Burroughs soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année
 courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Direc-
 teurs pour l'année courante et les Messieurs dont les
 noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs,
 savoir :

Louis Amiot, Ecr.
 Mgr J. B. Z. Bolduc, Ptre.
 J. D. Brousseau, Ecr.
 E. W. Méthot, Ecr.
 Ol. Robitaille, Ecr., M. D.
 L'Hon Juge U. J. Tessier.
 L'Hon. I. Thibaudeau.

BELLEVILLE
 SAINT-SUBTIL